



Shared Prosperity Dignified Life



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.



International
Labour
Organization



Réunion régionale en ligne

Le rôle des parlementaires dans l'accélération de l'autonomisation économique des femmes dans le cadre de l'ODD 5 dans la région arabe : Priorité aux politiques en matière de soins

Mercredi 31 janvier et jeudi 1^{er} février 2024, Zoom

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DÉTAILLÉ

Mercredi 31 janvier 2024	
Ouvrir la voie : le rôle des parlements dans l'accélération de la réalisation des ODD grâce au renforcement des mesures visant à autonomiser les femmes, tout particulièrement en matière de politiques de soins	
Présidente : Mme Farida Ilimi Haddouche, Première Vice-Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP, parlementaire (Algérie)	
11 h 00-11 h 15	Remarques liminaires <ul style="list-style-type: none">○ Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP, Mme Cynthia López Castro, parlementaire, (Mexique)○ Mme Mehrinaz El Awady, Directrice du Groupe sur l'équité entre les sexes, la population et le développement inclusif, CESAO○ Mme Ruba Jaradat, Directrice régionale de l'OIT pour les États arabes○ Mme Susanne Mikhail Eldhagen, Directrice régionale d'ONU Femmes pour les États arabes
11 h 15-12 h 10	Séance 1 : Le Programme 2030 et les progrès accomplis dans la réalisation des ODD dans la région arabe et dans le monde

	<p>Modératrice : Mme Maisaa Youssef, Responsable du Groupe de coordination du Programme 2030 et des ODD, CESAO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation portant sur les ODD et leur degré de réalisation dans la région arabe (Mme Jana El Baba, spécialiste du développement durable, Groupe de coordination du Programme 2030 et des ODD, CESAO) - Présentation portant sur la contribution apportée par les parlements du monde entier à la mise en œuvre des ODD (Mme Aleksandra Blagojevic, Responsable du programme de développement, UIP) - Interventions des parlementaires participants présentant l'expérience des pays arabes concernant l'accélération de la réalisation des ODD <p>Les parlementaires participants seront invités à apporter leur contribution en répondant aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est, selon vous, la plus grande réussite de votre Parlement en matière de mise en œuvre des ODD ? Quels sont les facteurs ayant contribué à cette réussite ? • Les progrès réalisés en matière de développement dans votre pays et dans la région sont-ils uniformément répartis ? Quels sont les groupes laissés pour compte ? • De quelle manière la coopération parlementaire dans la région arabe peut-elle favoriser le développement durable ?
<p>12 h 10-13 h 05</p>	<p>Séance 2 : En quoi l'ODD 5 est-il un catalyseur pour la réalisation de tous les ODD ? Comment évolue-t-il dans la région arabe ?</p> <p>Modératrice : Mme Nada Darwazeh, Responsable, Centre pour les femmes, CESAO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation portant sur l'importance de l'ODD 5 et aperçu de l'égalité entre les sexes dans les ODD (Mme Lemonia Fokaidou, spécialiste de programme, Bureau régional d'ONU Femmes pour les États arabes) - Courte vidéo

	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du dernier Guide sur la CEDEF à l’usage des parlementaires (Mme Zeina Hilal, Responsable du Programme du partenariat entre hommes et femmes, UIP) - Interventions des parlementaires participants sur les progrès récemment enregistrés à l’échelon national concernant la réalisation de l’ODD 5 <p>Les parlementaires participants seront invités à apporter leur contribution en répondant aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les principales réalisations de ces dernières années dans votre pays en matière d’autonomisation des femmes et des filles ? • Quels sont les principaux défis qui subsistent dans ce domaine ? • Dans quelle mesure votre Parlement accorde-t-il la priorité à la mise en œuvre de l’ODD 5 et de la CEDEF ? Existe-t-il un organe parlementaire ayant un mandat spécifique dans ce domaine ?
13 h 05-13 h 10	Pause
13 h 10-13 h 55	<p>Séance 3 : ODD 5.4 – L’économie des soins et l’autonomisation économique des femmes</p> <p>Modératrice : Mme Nada Darwazeh, Responsable, Centre pour les femmes, CESAO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercice pratique à l’intention des participants : Qu’est-ce que les soins ? Dans quelle mesure l’égalité des soins peut-elle conduire à l’autonomisation économique des femmes ? (M. Wessel van den Berg, Responsable principal du plaidoyer, Equimundo) - Présentation sur le statut, l’importance, les liens et les conséquences du travail domestique et de soins dans la région arabe (Mme Rouba Arja, Responsable des affaires sociales, Groupe sur l’équité entre les sexes, la population et le développement inclusif, CESAO) - Séance de questions-réponses
13 h 55-14 h 00	Conclusions de la première journée

<p>Jeudi 1^{er} février 2024</p> <p>Expériences nationales</p> <p>La clé de la réussite : enseignements et bonnes pratiques de la région et au-delà</p> <p>Présidente : Mme Nassif Ayyoub, Deuxième Vice-Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP, parlementaire (Égypte)</p>	
11 h 00-11 h 05	Résumé de la première journée
11 h 05-12 h 10	<p>Séance 4 : Faire progresser les politiques du travail relatives au travail domestique et de soins</p> <p>Modérateur : M. Oussama Safa, Chef de la Section de la justice sociale, Groupe sur l'équité entre les sexes, la population et le développement inclusif, CESAO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sondage sur les normes internationale du travail relatives au travail - Présentation des normes internationales du travail relatives au travail domestique et de soins (Mme Zeina Mezher, Responsable du projet WE CARE, OIT) - Interventions de parlementaires : <ul style="list-style-type: none"> o Liban : nouveaux projets de loi sur les politiques en faveur de la famille et la garde des enfants (Mme Inaya Ezzeddine, parlementaire, Présidente de la Commission parlementaire de la femme et de l'enfant) o Jordanie : rémunération équitable des travailleurs du secteur des soins et législation (Mme Mayada Shreem, Vice-Présidente de la chambre basse du Parlement) o Bonnes pratiques recensées à l'extérieur de la région arabe o Interventions supplémentaires sur les politiques du travail en lien avec l'économie des soins <p>Les parlementaires participants seront invités à apporter leur contribution en répondant aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les principales difficultés et barrières auxquelles se heurtent les réformes du code du travail dans le secteur des

	<p>soins ? Quelles sont les principales parties prenantes susceptibles de s'opposer aux réformes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles pratiques/approches pourraient être considérées comme pertinentes et efficaces pour surmonter ces obstacles ? • De quel type de soutien (recherche/données probantes/plaidoyer) les parlementaires auraient-ils besoin pour promouvoir de telles réformes ?
<p>12 h 10-12 h 40</p>	<p>Séance 5 : Opportunités offertes par la promotion des droits du personnel d'aide à la personne rémunéré</p> <p>Modératrice : Mme Rouba Arja, Responsable des affaires sociales, Groupe sur l'équité entre les sexes, la population et le développement inclusif, CESAO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation sur les droits du personnel d'aide à la personne rémunéré (Mme Sophia Kagan, Conseillère technique principale FAIRWAY, Bureau régional de l'OIT pour les États arabes) - Interventions de parlementaires sur les points d'entrée pour promouvoir un changement de politique en vue de garantir les droits du personnel d'aide à la personne rémunéré <p>Les parlementaires participants seront invités à apporter leur contribution en répondant aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les principaux défis à relever pour garantir les droits du personnel d'aide à la personne rémunéré et quels sont les obstacles à l'adoption de politiques et d'investissements solides pour garantir ces droits ? • Quels sont les personnels soignants rémunérés les plus vulnérables dans votre pays et comment les politiques pourraient-elles être conçues et mises en œuvre pour s'assurer qu'ils ne sont pas laissés de côté ? • Quelles sont les réformes créatives sur lesquelles vous aimeriez en savoir plus ? De quel soutien (recherche/données probantes/plaidoyer) les parlementaires auraient-ils besoin pour prôner des réformes plus ambitieuses visant à protéger les personnels soignants rémunérés ?

12 h 40-12 h 45	Pause
12 h 45-13 h 45	<p>Séance 6 : Je prends soin de faire ma part : faire progresser l'égalité en matière de travail domestique et de soins au parlement et par son entremise</p> <p>Modérateur : M. Oussama Safa, Chef de la Section de la justice sociale, Groupe sur l'équité entre les sexes, la population et le développement inclusif, CESAO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du rapport intitulé <i>The State of the World's Fathers 2023</i> et de l'Enquête internationale sur les hommes et l'égalité des sexes (IMAGES) – région MENA (M. Brian Heilman, Directeur adjoint de la recherche, Equimundo) <p>Table ronde : Échange de bonnes pratiques du monde entier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Koloub Faitah (Parlementaire, Maroc) sur les récentes réformes concernant le congé paternité - M. Tim Loughton (Parlementaire, Royaume-Uni), Vice-Président du Groupe parlementaire multipartite sur la paternité - Mme Beatriz Argimón (Présidente du Sénat de l'Uruguay) sur la transformation parlementaire pour des soins plus équitables (message vidéo) - Interventions de parlementaires concernant l'égalité des soins <p>Les parlementaires participants seront invités à apporter leur contribution en répondant aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvez-vous nous parler des mesures prises récemment dans votre pays pour mieux répartir les responsabilités en matière de soins ou améliorer la contribution des hommes au travail de soins ? • Avez-vous des exemples de la manière dont votre Parlement soutient les responsabilités des parlementaires en matière de soins ? En d'autres termes, des exemples de la manière dont votre Parlement devient davantage un « parlement sensible au genre » et un « parlement attentif », conformément à la Déclaration de Kigali ?

	<ul style="list-style-type: none">• De quelles sources (telles que les données et les résultats de recherche) dépendez-vous le plus pour éclairer vos décisions politiques en matière de soins ? <p>Exercice pratique : Comment convaincre la population, les collègues parlementaires et les autres décideurs politiques de l'importance de la répartition égale des responsabilités en matière de soins ? (M. Wessel van den Berg, Equimundo)</p>
13 h 45-14 h 00	Conclusions et points clés à retenir